

# 5E LETTRE D'INFORMATION 2023 DE LA FÉDÉRATION SUISSE DE NATATION FSN

Madame la Présidente, Monsieur le Président  
Mesdames et Messieurs

Nous avons le plaisir de vous informer des activités de la Fédération Suisse de Natation en vous adressant notre lettre d'information 5/2023. Veuillez également vous rendre régulièrement à la page web de la Fédération et faites suivre ces informations à vos membres de comité et de club.

## SÉANCE DU COMITÉ CENTRAL DU 24 JUIN 2023

Le samedi 24 juin 2023, le comité central s'est réuni pour sa séance ordinaire à Ittigen. Pour la première fois, le directeur sportif Swimming fraîchement élu, Beat Hugenschmidt, et la nouvelle co-directrice Waterpolo, Elena Maringelli, élue lors de l'assemblée sportive d'avril, étaient présents.

Le poste de directeur-trice des finances est toujours vacant. L'intérim est assuré par le co-président Bartolo Consolo.

- *Projets de revitalisation*

Suite à la crise Covid, pendant laquelle la fédération a distribué plus de CHF 7 millions d'argent fédéral à ses membres, la confédération a mis CHF 50 millions supplémentaires à la disposition du sport. Ce programme dit de revitalisation doit aider les fédérations sportives à relancer leurs activités. Dès le lancement du programme, la fédération a élaboré quatre projets et les a soumis à Swiss Olympic. Le comité central a été très heureux de constater que jusqu'à présent, trois des quatre projets ont été approuvés par Swiss Olympic. Grâce à la rapidité et à la qualité de la soumission des projets, la fédération fait partie des quelques fédérations qui ont obtenu l'approbation de projets dès le début. Avec ces projets, la fédération reçoit un soutien financier d'environ CHF 1,2 millions. La contribution propre s'élève à CHF 170'000.-.

Grâce à ces projets, le programme Learn to Swim pourra être développé et numérisé. De même, un planificateur d'entraînement sera élaboré et pourra être mis à la disposition des entraîneur-e-s et des clubs. Les cinq associations régionales organiseront des Aquatic Days dans leurs régions au cours des deux prochaines années. L'objectif est de rendre les disciplines sportives de la fédération plus visibles et d'attirer de nouveaux membres dans les régions.

- *Athletes Network*

La fédération a conclu un contrat de partenariat avec Athletes Network. Grâce à ce réseau, les athlètes de la fédération sont soutenu-e-s dans la planification de leur carrière post-sportive par le biais de conseils et de workshops et ont la possibilité d'entamer un dialogue avec des entreprises.

- *Réorganisation du secrétariat général*

Comme mentionné à plusieurs reprises, le secrétariat doit être professionnalisé afin de pouvoir faire face aux exigences accrues à l'avenir. De plus, selon les statuts, le comité central doit à nouveau être plus actif sur le plan stratégique à l'avenir. Les affaires opérationnelles devraient être traitées par le secrétariat. Un nouveau poste d'éthique sera créé, associé à un service de conseil aux clubs. Cela a été annoncé aux clubs lors de l'assemblée des délégués.

- *Changements de personnel au secrétariat général*

Aebischer	Vincent	départ	31.07.2023	Co-responsable formation	50%	Appel d'offres en cours
Schären	Tanja	départ	31.07.2023	Administration Swimming	100%	
Huonder	Selina	arrivée	01.08.2023	Administration Swimming	100%	Remplacement T. Schären
Bähler	Andrea	arrivée	01.08.2023	Resp. projet révit. LTS	40%	Nouveau poste révitalisation
Oldenburg	Livia	changem.	01.08.2023	Resp. assist. projet révit.	40%	Nouveau poste révitalisation
Wallau	Alina	arrivée	01.09.2023	Stagiaire	100%	Rempl. Livia Oldenburg
Pleyer	Robin	arrivée	01.05.2023	RF WP	20%	Rempl. Adrian Seemüller

- *Déménagement du secrétariat général*

La Maison du Sport, où se trouve le secrétariat actuel, a été vendue et a un besoin urgent de rénovation. Après plus d'un an de négociations, aucun contrat de location satisfaisant n'a pu être présenté à la fédération. La fédération devait signer un contrat de 10 ans. Il n'a pas non plus été possible de garantir que la fédération puisse occuper des locaux plus grands. De plus, une augmentation massive du loyer a été annoncée. Pendant la rénovation du bâtiment, deux déménagements auraient été nécessaires ou il aurait fallu travailler dans un bureau à domicile pendant une longue période.

La fédération s'est donc mise à la recherche de nouveaux bureaux et a trouvé ce qu'elle cherchait à Worblaufen auprès du groupe Noser. Le secrétariat déménagera donc à Worblaufen en novembre 2023. A partir du 1er décembre 2023, l'adresse officielle du secrétariat sera la suivante :

Swiss Aquatics  
Lindenpark  
Lindenstrasse 1  
3048 Worblaufen

Le secrétariat sera parfaitement accessible en transports publics et en voiture privée. Des places de parking sont disponibles.

Parallèlement, un contrat de sponsoring de trois ans a été conclu avec le groupe Noser.

- *Assemblée des délégués extraordinaire le 25 août 2023*

Comme mentionné dans la lettre d'information n°4 du mois de juin 2023, les droits de vote supplémentaires, régis par l'annexe n°1 des statuts, doivent faire l'objet d'un nouveau vote. Le regroupement de l'introduction des cotisations des membres, qui a été acceptée à la majorité simple, et de la modification associée des voix supplémentaires dans l'annexe 1 des statuts, pour laquelle une majorité de 2/3 est nécessaire, (proposition numéro 12 lors de l'assemblée des délégués), était une erreur.

Le comité central a donc décidé de demander la modification de la proposition 1 des statuts lors d'une Assemblée des délégués extraordinaire et de la soumettre au vote. (Nous en avons déjà parlé dans la dernière lettre d'information).

Cette proposition fera l'objet d'une décision par écrit. (Art. 44 des statuts).

Les documents de vote seront envoyés par la poste fin juillet 2023. Les enveloppes de vote doivent être retournées avant le 25 août 2023 à 17 heures. Veuillez également consulter les informations sur notre site web, qui seront mises en ligne à la mi-juillet 2023.

- *Plainte de Lugano Aquatics concernant l'introduction des frais des membres*

Lugano Aquatics a porté plainte devant le tribunal de Berne-Mittelland contre l'introduction des nouveaux frais des membres de 35 CHF. Ceci malgré le fait que la Fédération ait informé le club par écrit qu'une telle plainte devrait être portée devant le tribunal d'arbitrage de natation et non devant un tribunal civil. Le tribunal a fixé l'audience au 11 juillet 2023. La Fédération a fait appel à un juriste qui accompagnera également la Fédération devant le tribunal. La question se pose aussi de savoir si Lugano Aquatics devrait être suspendue ou même exclue. (Statuts art. 25.4 e)

Le comité central regrette vivement la démarche de Lugano Aquatics. Il est conscient que l'introduction des frais des membres a été un sujet émotionnel. Des informations régulières ont été données à ce sujet pendant plus de six mois. En janvier 2023, une réunion d'information a été organisée à Berne et une heure de discussion a été consacrée à ce sujet lors de l'assemblée des délégués, le samedi et le dimanche. Le fait qu'une décision claire des délégués soit contestée en justice plus d'un mois plus tard témoigne d'un manque de fair-play et provoque l'incompréhension du comité central.

- *Soutien de High Diving pour les CM 2023 à Fukuoka*

High Diving a qualifié trois athlètes pour les CM 2023 à Fukuoka/Japon. Comme ces coûts n'étaient pas prévus dans le budget de Diving et que les athlètes ont tout payé eux-mêmes jusqu'à présent, le comité central a décidé, à la demande de Diving, de soutenir les trois athlètes qualifié-e-s avec un total de CHF 10'000 provenant du fonds de solidarité. Ceci aussi parce que la compétition de qualification à Fort Lauderdale, Floride, a été très coûteuse et financée entièrement par les athlètes.

## CENTRES DE PROMOTION DE LA RELÈVE

Une promotion de la relève de haute qualité (PR) est la base des succès futurs. Dans le cadre de la PR, Swiss Aquatics décerne le label de qualité "Centre de promotion de la relève de Swiss Aquatics" par discipline sportive à des clubs de sports aquatiques qualifiés.

Sur mandat du comité central, un projet a été lancé pour harmoniser les concepts des centres de promotion de la relève des quatre disciplines sportives au sein de la Fédération. Cela devrait permettre d'uniformiser le processus d'attribution. De plus, une partie des contenus a été définie dans une check-list de base commune à toutes les disciplines sportives, puis complétée par des conditions spécifiques à chaque discipline. Les "dispositions relatives au label de qualité des centres de promotion de la relève" mises à jour sont disponibles sur le [site web](#) de Swiss Aquatics. En règle générale, le label de qualité a une validité de deux ans (1er janvier - 31 décembre), en commençant par les années paires (en s'alignant sur le rythme du recensement de la situation d'engagement des entraîneur-e-s professionnel-le-s dans la PR de [Swiss Olympic](#)). Le nouveau label sera donc attribué pour la période de 2024 à 2025.

En règle générale, la saisie de la check-list - un catalogue de critères avec une grille de points comprenant des critères "Must" et "Wish" - se fait en fin de saison (31 août). La procédure détaillée comprenant les différentes échéances se trouve dans la check-list correspondante. La check-list est structurée selon les cinq éléments suivants : (1) commitment et stratégie, (2) structure et organisation, (3) entraînement, (4) environnement et (5) preuve de réussite. Les clubs qui remplissent tous les critères "Must" et qui atteignent un nombre de points minimum fixé (à trouver dans la check-list actuelle) se voient attribuer le label de qualité. Les check-lists par discipline sportive seront mises en ligne sur le site web de Swiss Aquatics.

Meilleures salutations



Dr. Ewen Cameron  
Co-Président



Bartolo Consolo  
Co-Président



Michael Schallhart  
Secrétaire général

msc, 30 juin 2023